



AFFICHAGE COMMUNE LOUPLANDE

Affiché le 10 mars 2025
Mis en ligne le 10 mars 2025

Liste des délibérations du Conseil Municipal – séance du 03/03/2025

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Mairie de Louplande aux heures habituelles d'ouverture et sur son site internet à l'adresse suivante : <http://www.louplande.fr/>

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 mars 2025 à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de Louplande, à la mairie

Nombre de conseillers		
En exercice : 15	Présents : 11	Votants : 12

Etaient présents : Noël TELLIER, Dominique LELOUP, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Gilles BELLAND, Eliane LEVEILLÉ, Alain LORIOT, Séverine NICAISE, Rémi METIVIER, Ludivine CHEVALIER

Absentes excusées : Lynda LAFOND (pouvoir donné à Ludivine CHEVALIER), Suzy DIEUL,

Absents non excusés : Gaël PELTIOT, Rénald FRAIPONT

Secrétaire de séance : Madame Eliane LEVEILLE

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement – Mr Le Maire à quitté la salle du conseil durant le vote des comptes financiers uniques (CFU)

La liste des délibérations est la suivante :

Délibération N°	Objet	Vote
03.03.2025PV	Approbation du procès-verbal réunion du 04/02/2025	Délibération adoptée à l'unanimité
03.03.2025 décision	Droit de préemption urbain	Le Conseil Municipal a pris acte de cette décision
03.00.2025-1	Vote du CFU 2024 Budget principal	Délibération adoptée à l'unanimité
03.03.2025-2	Vote du CFU 2024 Budget « Multi commerces »	Délibération adoptée à l'unanimité
03.03.2025-3	Vote du CFU 2024 Budget MAM	Délibération adoptée à l'unanimité
03.03.2025-4	Affectation résultat 2024 Budget principal	Délibération adoptée à l'unanimité
03.03.2025-5	Affectation résultat 2024 Budget « Multi commerces »	Délibération adoptée à l'unanimité
03.03.2025-6	Affectation résultat 2024 Budget MAM	Délibération adoptée à l'unanimité
03.03.2025-7	Convention de transfert des équipements liés au lotissement «La Croix Neuve»	Délibération adoptée à l'unanimité
03.03.2025-8	Signature d'une convention avec la Cdc Val de Sarthe pour intégrer le service commun « communication »	Délibération adoptée à l'unanimité

Louplande, le 10 mars 2025
Eliane LEVEILLE, secrétaire de séance

Noël TELLIER, Le Maire